Informations de base

2021/2630(DEA) DEA - Procédure d'acte délégué	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Règles détaillées en qui concerne la facilitation de l'installation d'un éthylomètre antidémarrage dans les véhicules à moteur et modifiant l' annexe II Complétant 2018/0145(COD) **Subject** 2.10.03 Normalisation, norme et marque CE/UE, certification, conformité 3.20.06 Réglementation des transports, sécurité routière, contrôle technique, permis 3.40.03 Industrie automobile, cycle et motocycle, véhicules utilitaires et agricoles	

Acteurs principaux

	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
Parlement européen	IMCO Marché intérieur et protection des consommateurs		

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
19/04/2021	Publication du document de base non-législatif	C(2021)02563	
19/04/2021	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 2 mois		
28/04/2021	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
10/06/2021	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Conseil		
29/06/2021	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		

Informations techniques

Référence de la procédure	2021/2630(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
Modifications et abrogations	Complétant 2018/0145(COD)
État de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission	IMCO/9/05818

Portail de documentation

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif	C(2021)02563	19/04/2021	